

## Culture et Démocratie

### Groupe Art et Ecole – Note de synthèse – Avril 2005

Le groupe de travail initié par Culture et démocratie s'est réuni fin mars 2005.

Les objectifs de cette séance de travail étaient :

- dresser l'état des lieux sur la question de l'art à l'école après quelques mois de législature et dans le cadre des consultations lancées respectivement par la Ministre de la Culture et par la Ministre de l'Education.
- Vérifier ce qui, dans les demandes formulées avant les élections par ce groupe de travail, a été rencontré et ce qui reste à faire.
- Dégager les axes qui semblent prioritaires pour une véritable réinscription de l'art à l'école.

#### 1. Etat des lieux

La simplification et la rationalisation des deux pôles ministériels – Education et Culture – sont acquises, la collaboration entre les Ministres aussi et le groupe de travail s'en félicite.

- Du côté de l'Education, force est de constater que le contrat stratégique pour l'Ecole ne place pas l'enjeu culturel parmi les enjeux prioritaires. Hors l'attention particulière portée à la question de la lecture – et c'est peu dire qu'il s'agit là d'une matière culturelle – il n'y a quasiment pas de mention de ce que doit être la place de la dimension culturelle dans le contrat pédagogique de l'Ecole. Le groupe de travail s'en émeut et insiste : cette mission fait partie des missions essentielles de l'Ecole.
- Du côté de la Culture, une séance des Etats Généraux *Culture et Education* est prévue en mai prochain ; elle permettra de collecter un nombre conséquent d'opinions, d'observations et de requêtes.

Les propositions qui suivent s'inscrivent dans cette perspective.

#### 2. Les propositions du groupe de travail « Culture et Démocratie »

##### 2.1. *Mission culturelle de l'Ecole*

L'Ecole est par nature un lieu culturel : cela doit être fortement et clairement réaffirmé par la Ministre de l'Education et s'inscrire dans l'ensemble des pratiques pédagogiques. Cette mission doit être assignée à tous les degrés, à tous les types d'enseignement et dans tous les champs disciplinaires. Elle rencontre les objectifs que l'Ecole se donne en termes de construction de savoirs identiques pour tous, d'accès à des pratiques artistiques et culturelles qui développent la personnalité et la sensibilité de chacun et contribuent – l'enjeu n'est pas mineur – à reconstituer une mémoire collective et un patrimoine commun, vivant, culturel et multiculturel.

##### 2.2. *Quelle mémoire, quels savoirs, quelles pratiques ?*

Le groupe de travail propose plusieurs axes possibles.

- Il réaffirme la nécessité d'imprimer à toute la pratique pédagogique une mission et une dimension explicitement culturelles.
- Il affirme la nécessité de donner à tous les jeunes inscrits dans l'enseignement obligatoire une formation culturelle.

Ceci veut dire que, sortant de l'école secondaire, tous les jeunes – et nous en sommes très loin – devraient avoir construit selon des modalités adaptées :

#### **- des savoirs culturels de base**

Tous doivent pouvoir approcher les grands courants de la pensée humaine et toutes les formes de la création : histoire et actualité des arts plastiques, des expressions écrites – littérature, théâtre, poésie -, de la musique, du cinéma, de la danse, de l'architecture...

#### **- des pratiques culturelles**

L'Ecole doit développer, pour tous, une familiarité avec le patrimoine et avec la création sous toutes ses formes : spectacles – théâtre, danse, concerts de tous types, opéra -, expositions, performances, cinéma... Ceci ne peut être seulement le fait – comme ce l'est souvent – d'affinités personnelles et subjectives dans le chef de certains enseignants mais bien le produit d'une politique générale, claire et déterminée qui aboutisse à faire de tous les jeunes – selon leur sensibilité et leurs affinités – des spectateurs ouverts, aventureux, curieux et critiques.

Sur ce point, le groupe de travail répète qu'il est indispensable de créer **des conditions d'accès réellement démocratiques au spectacle vivant** en soutenant par des moyens à définir, le mouvement de l'Ecole vers les lieux de création. La piste du chèque culturel scolaire nous semble une piste à creuser rapidement.

#### **- une pratique artistique**

L'Ecole doit donner à tous les jeunes la possibilité de développer une sensibilité et une créativité personnelles, dans un espace-temps ouvert à l'expérimentation. Ceci doit être un objectif en soi, applicable à tous les degrés de l'Ecole et non, comme c'est souvent le cas, soumis à des objectifs de remédiation scolaire voire, plus souvent encore, de remédiation sociale.

L'art est un formidable outil de développement de la compréhension de soi et du monde. Il peut se suffire à lui-même, au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul.

### **2.3. Quels acteurs pour remplir la mission culturelle de l'Ecole ?**

*Les enseignants* sont les premiers passeurs de culture. Ils en sont l'élément essentiel. Cependant, leur formation initiale, leur formation continuée et, parallèlement, les conditions de leur accès à toutes les propositions artistiques et culturelles doivent être considérablement améliorées.

La mission culturelle de l'école peut également être assumée *par des artistes de toutes disciplines* développant des projets spécifiques en collaboration avec les enseignants, dans l'espace de l'école. Notre précédente note a relevé quelques-uns des programmes existant à ce jour. Elle en a précisé les qualités indiscutables et les limites. Nous pensons en particulier au fait que, dans bien des cas, ces programmes ont un caractère sélectif (le plus souvent réservés aux écoles en discrimination positive), ponctuel et non reconductible. Le groupe de travail plaide pour des programmes accessibles à toutes les écoles sans aucune discrimination.

Enfin, cette mission peut être assurée par *des intervenants – médiateurs culturels* qui assurent la réalisation de projets artistiques et/ou culturels au sein de l'école en se positionnant dans un espace tiers, ni enseignants, ni artistes, à partir duquel ils assurent la gestion, la coordination et l'articulation des objectifs pédagogiques et artistiques des projets entrepris.

#### 2.4. *La question de la formation*

Elle se pose pour chacun des acteurs identifiés ci-dessus.

Le groupe de travail répète sa préoccupation, en particulier dans le chef des futurs enseignants de l'enseignement fondamental pour lesquels il faut significativement étoffer la formation culturelle et artistique.

Le groupe de travail propose en outre que l'on mette en œuvre des  *cursus de formation*  pour les artistes et les intervenants ou médiateurs culturels : un projet artistique mené dans le territoire de l'Ecole est profitable, nombre d'études et d'évaluations l'ont démontré – à condition :

- que l'enseignant et l'intervenant extérieur – artiste ou médiateur culturel - se situent bien dans leur zone spécifique de compétence.
- que les artistes et/ou les médiateurs culturels soient bien conscients des enjeux et des contraintes de la pédagogie et qu'ils y soient formés.

Il n'existe pas aujourd'hui de formation supérieure qui conduise au métier d'intervenant culturel dans le territoire de l'Ecole.

Le groupe de travail souhaite que l'on remédie rapidement à cet état de fait : cette formation pourrait être pluridisciplinaire et regrouper les plasticiens, les vidéastes, les musiciens, les comédiens jusqu'ici non explicitement formés à ce type d'intervention .

Bien entendu cette formation n'a de sens que si, de son côté, l'Ecole ouvre des plages horaires pour le développement de ces activités.

Il s'agit donc de conjuguer ces deux axes complémentaires : un espace-temps pour de nouvelles pratiques culturelles et artistiques pleinement reliées au contrat pédagogique, et des équipes d'intervenants formés, enseignants d'un côté et artistes ou médiateurs culturels de l'autre.

#### 2.5. *La question de l'information*

Le groupe de travail réitère son souhait de voir se développer  *un outil d'information accessible, précis, complet et constamment actualisé qui permette à tous les acteurs de l'Ecole de connaître en permanence la nature exacte de l'offre culturelle et artistique qui lui est faite* , qu'il s'agisse de l'offre élaborée par les institutions culturelles, par les associations culturelles ou même par les artistes individuels.

A charge pour le gestionnaire de cette information de la rassembler, de la diffuser en développant et en rationalisant les outils déjà en place puis d'en garantir le sérieux et la validité pour l'Ecole.

Cet outil est indispensable et il est urgent de l'élaborer.

### 3. Conclusions

En conclusion, le groupe de travail initié par Culture et Démocratie demande à la Ministre de l'Education et à la Ministre de la Culture :

- de réaffirmer la nature et la mission culturelle essentielles de l'Ecole,

- de redéployer de manière structurelle, dans le territoire de celle-ci, des savoirs et des pratiques artistiques et culturelles qui n'ont plus cours aujourd'hui,
- d'assurer une meilleure formation artistique et culturelle (initiale et continuée) de tous les enseignants,
- de créer une formation spécifique pour les médiateurs culturels,
- de trouver de nouvelles modalités d'accès au spectacle vivant et à toute l'offre culturelle qui permette à toutes les écoles et à tous les enseignants de les fréquenter régulièrement.

Note de synthèse établie par Sabine de VILLE